

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24070086400020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU cc du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CFP de Bourg Saint Andeol

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET SERVICE EAUX (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30

A3.2 - Etalement des provisions 31

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 34

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 35

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 36

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 37

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 38

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 39

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 40

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 44

A8.3 - Opérations liées aux cessions 45

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 46

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 47

A10 - Etat des travaux en régie 48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 50

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 51

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 52

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 53

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 54

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 55

B1.7 - Etat des engagements reçus 56

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 57

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 59

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 61

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 62

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 64

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 65

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	694 214,84	G	899 691,45	G-A	205 476,61
	Section d'investissement	B	2 119 955,70	H	2 854 263,48	H-B	734 307,78

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	339 673,62 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	202 586,97 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	2 814 170,54	Q= G+H+I+J	4 296 215,52	=Q-P	1 482 044,98

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement		F	882 826,29	L	426 560,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	882 826,29	= K+L	426 560,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	694 214,84	= G+I+K	1 239 365,07	545 150,23	
	Section d'investissement	= B+D+F	3 002 781,99	= H+J+L	3 483 410,45	480 628,46	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 696 996,83	= G+H+I+J+K+L	4 722 775,52	1 025 778,69	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	882 826,29	L	426 560,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		426 560,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

cc du Rhône aux Gorges de l'Ardèche - BUDGET SERVICE EAUX - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 597,68	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	881 228,61	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	67 200,00	26 636,03	630,00	0,00	39 933,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	112 000,00	102 717,99	0,00	0,00	9 282,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,20	0,00	0,00	9,80
Total des dépenses de gestion courante		179 210,00	129 354,22	630,00	0,00	49 225,78
66	Charges financières	21 600,00	11 089,52	3 179,99	0,00	7 330,49
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		200 810,00	140 443,74	3 809,99	0,00	56 556,27
023	Virement à la section d'investissement ⁽⁴⁾	498 863,62				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections ⁽⁴⁾	550 000,00	549 961,11			38,89
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre Intérieur de la section <i>(uniquement en M44) ⁽⁴⁾</i>	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 048 863,62	549 961,11			498 902,51
TOTAL		1 249 673,62	690 404,85	3 809,99	0,00	555 458,78
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	720 000,00	712 313,83	0,00	0,00	7 686,17
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	1 895,50	0,00	0,00	-1 895,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		720 000,00	714 209,33	0,00	0,00	5 790,67
76	Produits financiers	0,00	130,00	0,00	0,00	-130,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 703,92	0,00	0,00	-3 703,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		720 000,00	718 043,25	0,00	0,00	1 956,75
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections ⁽⁴⁾	190 000,00	181 648,20			8 351,80
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre Intérieur de la section <i>(uniquement en M44) ⁽⁴⁾</i>	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		190 000,00	181 648,20			8 351,80
TOTAL		910 000,00	899 691,45	0,00	0,00	10 308,55
Pour information		339 673,62				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M1, 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	196 150,00	23 775,95	1 597,68	169 776,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 174 600,59	1 704 863,80	881 228,61	588 508,18
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 399 750,59	1 728 639,75	882 826,29	788 284,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	84 000,00	57 972,58	0,00	26 027,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	84 000,00	57 972,58	0,00	26 027,42
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 483 750,59	1 786 612,33	882 826,29	814 311,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	190 000,00	181 648,20		8 351,80
041	Opérations patrimoniales (2)	192 200,00	151 695,17		40 504,83
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	382 200,00	333 343,37		48 856,63
	TOTAL	3 865 950,59	2 119 955,70	882 826,29	863 168,60
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	422 300,00	115 740,00	426 560,00	-120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	36 265,83	0,00	-36 265,83
	Total des recettes d'équipement	2 422 300,00	2 152 005,83	426 560,00	-156 265,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	601,37	0,00	-601,37
	Total des recettes financières	0,00	601,37	0,00	-601,37
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 422 300,00	2 152 607,20	426 560,00	-156 867,20
021	Virement de la section d'exploitation (2)	498 863,62			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	550 000,00	549 961,11		38,89
041	Opérations patrimoniales (2)	192 200,00	151 695,17		40 504,83
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 241 063,62	701 656,28		539 407,34
	TOTAL	3 663 363,62	2 854 263,48	426 560,00	382 540,14
	Pour information	202 586,97			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 266,03		27 266,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	102 717,99		102 717,99
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,20		0,20
66	Charges financières	14 269,51	0,00	14 269,51
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	549 961,11	549 961,11
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	144 253,73	549 961,11	694 214,84

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	694 214,84
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	181 648,20	181 648,20
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	57 972,58	0,00	57 972,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	23 775,95	145 270,17	169 046,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 704 863,80	6 425,00	1 711 288,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 786 612,33	333 343,37	2 119 955,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 119 955,70
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	712 313,83		712 313,83
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 895,50		1 895,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	130,00		130,00
77	Produits exceptionnels	3 703,92	181 648,20	185 352,12
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	718 043,25	181 648,20	899 691,45

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	339 673,62
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 239 365,07
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	115 740,00	142 700,00	258 440,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	8 995,17	8 995,17
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	36 265,83	0,00	36 265,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	601,37	0,00	601,37
28	Amortissement des immobilisations		549 961,11	549 961,11
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	2 152 607,20	701 656,28	2 854 263,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	202 586,97
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 056 850,45
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (f)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	67 200,00	26 636,03	630,00	0,00	39 933,97
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	43,34	0,00	0,00	-43,34
6064	Fournitures administratives	0,00	390,15	0,00	0,00	-390,15
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
611	Sous-traitance générale	0,00	-420,00	420,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	2 600,00	0,00	0,00	-2 600,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	134,17	0,00	0,00	-134,17
617	Etudes et recherches	13 800,00	3 275,00	0,00	0,00	10 525,00
618	Divers	17 200,00	399,68	0,00	0,00	16 800,32
6226	Honoraires	0,00	3 450,00	0,00	0,00	-3 450,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	2 990,00	0,00	0,00	12 010,00
6238	Divers	0,00	-210,00	210,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	8 397,82	0,00	0,00	-8 397,82
627	Services bancaires et assimilés	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
6287	Remboursements de frais	7 300,00	4 162,87	0,00	0,00	3 137,13
63512	Taxes foncières	500,00	123,00	0,00	0,00	377,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	112 000,00	102 717,99	0,00	0,00	9 282,01
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	112 000,00	102 717,99	0,00	0,00	9 282,01
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,20	0,00	0,00	9,80
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,20	0,00	0,00	9,80
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		179 210,00	129 354,22	630,00	0,00	49 225,78
66	Charges financières (b) (5)	21 600,00	11 089,52	3 179,99	0,00	7 330,49
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	12 454,66	0,00	0,00	7 545,34
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 600,00	-1 365,14	3 179,99	0,00	-214,65
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		200 810,00	140 443,74	3 809,99	0,00	56 556,27
023	Virement à la section d'investissement	498 863,62				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	550 000,00	549 961,11			38,89
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	550 000,00	549 961,11			38,89
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 048 863,62	549 961,11			498 902,51
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 048 863,62	549 961,11			498 902,51
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 249 673,62	690 404,85	3 809,99	0,00	555 458,78
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 814,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	720 000,00	712 313,83	0,00	0,00	7 686,17
70118	Autres ventes d'eau	0,00	39 643,28	0,00	0,00	-39 643,28
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	720 000,00	672 670,55	0,00	0,00	47 329,45
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	1 895,50	0,00	0,00	-1 895,50
746	Autres subventions d'exploitation	0,00	1 895,50	0,00	0,00	-1 895,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		720 000,00	714 209,33	0,00	0,00	5 790,67
76	Produits financiers (b)	0,00	130,00	0,00	0,00	-130,00
7688	Autres	0,00	130,00	0,00	0,00	-130,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 703,92	0,00	0,00	-3 703,92
778	Autres produits exceptionnels	0,00	3 703,92	0,00	0,00	-3 703,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		720 000,00	718 043,25	0,00	0,00	1 956,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	190 000,00	181 648,20			8 351,80
777	Quote-part subv invest transf cote résul	190 000,00	181 648,20			8 351,80
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		190 000,00	181 648,20			8 351,80
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		910 000,00	899 691,45	0,00	0,00	10 308,55
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		339 673,62				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	195 150,00	23 775,95	1 597,68	169 776,37
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	80 000,00	3 515,00	0,00	76 485,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	115 150,00	16 666,53	1 597,68	96 885,79
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 194,00	0,00	-3 194,00
2184	Mobilier	0,00	400,42	0,00	-400,42
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 174 600,59	1 704 863,80	881 228,61	588 508,18
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 174 600,59	1 668 597,97	881 228,61	624 774,01
238	Avances commandes Immo. incorp.	0,00	36 265,83	0,00	-36 265,83
Total des dépenses d'équipement		3 399 750,59	1 728 639,75	882 826,29	788 284,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées	84 000,00	57 972,58	0,00	26 027,42
1641	Emprunts en euros	84 000,00	53 752,58	0,00	30 247,42
1681	Autres emprunts	0,00	4 220,00	0,00	-4 220,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		84 000,00	57 972,58	0,00	26 027,42
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 483 750,59	1 786 612,33	882 826,29	814 311,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	190 000,00	181 648,20		8 351,80
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	190 000,00	181 648,20		8 351,80
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	45 985,94		-45 985,94
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	2 332,62		-2 332,62
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	67 831,62		-67 831,62
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	190 000,00	64 640,88		125 359,12
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	857,14		-857,14
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	192 200,00	151 695,17		40 504,83
21315	Bâtiments administratifs	36 300,00	0,00		36 300,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	142 700,00	145 270,17		-2 570,17
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 200,00	6 425,00		6 775,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		382 200,00	333 343,37		48 856,63
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 865 950,59	2 119 955,70	882 826,29	863 168,60
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	422 300,00	115 740,00	426 560,00	-120 000,00
1313	Subv. équipement Départements	422 300,00	115 740,00	426 560,00	-120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	36 265,83	0,00	-36 265,83
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	36 265,83	0,00	-36 265,83
	Total des recettes d'équipement	2 422 300,00	2 152 005,83	426 560,00	-156 265,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	601,37	0,00	-601,37
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	601,37	0,00	-601,37
	Total des recettes financières	0,00	601,37	0,00	-601,37
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 422 300,00	2 152 607,20	426 560,00	-156 867,20
021	Virement de la section d'exploitation	498 863,62			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)/(5)	550 000,00	549 961,11		38,89
28031	Frais d'études	0,00	26 636,02		-26 636,02
28033	Frais d'insertion	0,00	54,00		-54,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	1 466,00		-1 466,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	2 321,00		-2 321,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	550 000,00	463 785,68		86 214,32
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	3 154,62		-3 154,62
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	47 547,05		-47 547,05
28182	Matériel de transport	0,00	3 723,00		-3 723,00
28188	Autres	0,00	1 273,74		-1 273,74
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 048 863,62	549 961,11		498 902,51
041	Opérations patrimoniales (6)	192 200,00	151 695,17		40 504,83
1318	Autres subventions d'équipement	142 700,00	142 700,00		0,00
2031	Frais d'études	9 000,00	7 555,17		1 444,83
2033	Frais d'insertion	0,00	1 440,00		-1 440,00
238	Avances commandes immo. incorp.	40 500,00	0,00		40 500,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 241 063,62	701 656,28		539 407,34
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 663 363,62	2 854 263,48	426 560,00	382 540,14
	Pour information	202 586,97			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV
A1.1

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51926 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominat (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 458 676,76									
1641 Emprunts en euros (total)					2 458 676,76									
1306	AGENCE FRANCE LOCALE	20/12/2018	16/01/2020	15/04/2020	1 000 000,00	F		1,000	1,005		T	X Echéance constante		A-1
5341852	BANQUE DES TERRITOIRES	23/12/2019	01/12/2020	01/04/2021	1 300 000,00	F		0,830	0,839		T	X Echéance constante		A-1
MCN062303EUR	Caisse française de financement local	01/05/2002	01/05/2002	01/06/2002	83 133,66	F		5,150	5,150		A	X Echéance constante		A-1
MCN062303EUR	Caisse française de financement local	01/02/2002	01/02/2002	01/03/2002	75 543,08	F		5,900	5,900		T	X Echéance constante		A-1
MCN60079EUR060076/001	Caisse française de financement local	27/05/2014	17/06/2014	01/10/2014	300 000,00	V	EURIBOR	1,594	1,112		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					63 300,00									
1681 Autres emprunts (total)					63 300,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2003 1163	AGENCE EAU	22/07/2003	22/07/2003	16/11/2005	63 300,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante	O/N	A-1
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1667 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 521 976,76									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour /n fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nécessaire Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Converture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital résidant dé au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICM de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 219 502,59					53 752,58	12 454,66	0,00	0,00	3 211,07	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 219 502,59					53 752,58	12 454,66	0,00	0,00	3 211,07	
1306		0,00	A-1	973 490,45	24,08			1,005	26 509,55	7 433,83	0,00	0,00	2 055,15	
5341652		0,00	A-1	1 000 000,00	25,08			0,836	0,00	0,00	0,00	0,00	22,73	
MON000796EUR		0,00	A-1	17 386,30	2,50			5,150	5 237,25	1 165,11	0,00	0,00	522,31	
MON062303EUR		0,00	A-1	27 306,96	5,50			5,900	4 087,20	1 762,92	0,00	0,00	194,26	
MON500079EUR0500076001		0,00	A-1	201 318,88	8,58			0,969	17 918,58	2 092,80	0,00	0,00	476,62	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					4 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					4 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2003 1163		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	4 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		2 219 502,59					57 972,58	12 454,66	0,00	0,00	3 211,07	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

cc du Rhône aux Gorges de l'Ardèche - BUDGET SERVICE EAUX - CA - 2020

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A.1.3

A.1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>terrain</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 219 502,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

A1.5

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnd, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuels, M : mensuels, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)			
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux		
Référence de l'emprunt couvert	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768		Avant opération de couverture	
taux fixe (total)					0,00	0,00
taux variable simple (total)					0,00	0,00
taux complexe (total) (2)					0,00	0,00
Total					0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort.		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuités de l'exercice		ICM de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 868.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		Capital restant au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuités payées dans l'exercice (€) (1) / a (lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (6)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital							
				Type de taux (3)	Indice (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Indice (4)	Taux act.	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total																		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'indice retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2121 - Agencement et aménagement LEGERS de terrains - Terrains nus	5	10/01/2019
L	2121 - Agencement et aménagement LOURDS de terrains - Terrains nus	30	10/01/2019
L	2128 - Autres agencements et aménagements LEGERS de terrains -Autres	5	10/01/2019
L	2128 - Autres agencements et aménagements LOURDS de terrains -Autres	30	10/01/2019
L	21351 - Agencements & aménagements LEGERS - Bâtiments d'exploitati°	15	10/01/2019
L	21351 - Agencements & aménagements LOURDS - Bâtiments d'exploitati°	20	10/01/2019
L	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	40	10/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ..)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + RM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		274 000,00	I 239 620,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		64 000,00	57 972,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	84 000,00	53 752,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	4 220,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		190 000,00	181 648,20
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	190 000,00	181 648,20
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	239 620,78	882 826,29	0,00	1 122 447,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 048 863,62	III 550 562,48
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	601,37
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établi. pub	0,00	601,37
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 048 863,62	549 961,11
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	26 636,02
28033	Frais d'insertion	0,00	54,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	1 466,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	2 321,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	550 000,00	463 785,68
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	3 154,62
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	47 547,05
28182	Matériel de transport	0,00	3 723,00
28188	Autres	0,00	1 273,74
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	498 863,62	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	550 562,48	426 560,00	202 586,97	0,00	1 179 709,45

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 122 447,07
Ressources propres disponibles	IV 1 179 709,45
Solde	V = IV – II (3) 57 262,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Eau (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERALDES DEPENSES	0,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courants	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Eau(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 137,03
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 137,03
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		2 137,03

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	26 426,07
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		26 426,07
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		26 426,07

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et le nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/01/2020	GRAS / Rimouren et Mas de Dumas - Maillage, renouv et renforc. du réseau AEP	2 903,14	0,00	40
15/01/2020	GRAS / Rimouren et Mas de Dumas - Maillage, renouv et renforc. du réseau AEP	48 368,58	0,00	40
22/01/2020	ST MONTAN / La Conche 2 - Traversée Eau Potable BC N°AEP-MOE-2018-04 (1)	1 030,60	0,00	40
23/01/2020	ACHAT D'UNE IMPRIMANTE GRAND FORMAT TYPE TRACEUR + EXT GARANTIE + INSTALL. ET P	3 194,00	0,00	2
24/01/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	12 588,23	0,00	0
29/01/2020	ST MONTAN / Quartier Baugaille - Extension de réseau (Lot. Ardèche Habitat)	77,67	0,00	0
10/02/2020	L'ILETTE / Travaux d'intégration de la ressource - LOT 1 Génie Civil (Versement	36 265,83	0,00	0
18/02/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	366 984,50	0,00	0
25/02/2020	ST MONTAN / La Conche 2 - Traversée Eau Potable BC N°AEP-MOE-2018-04 (1)	503,61	0,00	40
02/03/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	4 792,09	0,00	0
05/03/2020	BSA / Etanchéité réservoir du relais TV	1 320,84	0,00	0
05/03/2020	VIVIERS / Quartier Pramoulet Vallfleury - Amélioration de la desserte en AEP	987,39	0,00	0
09/03/2020	ST MARTIN / Réservoir des Alliberts (trvx d'aménagement) / BC N°AEP-MOE-2018-03	1 011,38	0,00	40
16/03/2020	ACHAT DE 2 RAYONNAGES DE BUREAU	400,42	0,00	1
19/03/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	500,00	0,00	0
20/03/2020	VIVIERS / Quartier Pramoulet Vallfleury - Amélioration de la desserte en AEP	1 957,84	0,00	0
27/03/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	2 982,17	0,00	0
27/03/2020	ST MARTIN / Réservoir des Alliberts (trvx d'aménagement) / BC N°AEP-MOE-2018-03	1 200,00	0,00	40
06/04/2020	ILETTE - Travaux divers à réaliser sur conduites vertes gérées	3 276,00	0,00	0
06/04/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	71 625,00	0,00	0
07/04/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	445,50	0,00	0
10/04/2020	GRAS / Rimouren et Mas de Dumas - Maillage, renouv et renforc. du réseau AEP	580,63	0,00	40
14/04/2020	VIVIERS / Quartier Pramoulet Vallfleury - Amélioration de la desserte en AEP	38 117,15	0,00	0
21/04/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	5 266,34	0,00	0
11/05/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	96 836,05	0,00	0
20/05/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	21 693,15	0,00	0
26/05/2020	BSA / La Souleyranne - Abords du poste de refoulement - reprise branchmt AEP MO	27,84	0,00	1
27/05/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	2 171,58	0,00	0
05/06/2020	BIDON / Rue du Tango - Renouvellement d'une canalisation d'eau potable	19 510,00	0,00	40
15/06/2020	ST MARCEL / Le Pradel - Renouv réseau AEP et branch.	1 278,76	0,00	0
15/06/2020	ST MARCEL / Quartier St Jean - Renouvellement réseau AEP	1 000,52	0,00	0
15/06/2020	ST MARCEL / Granouillel - Renouvellement Réseau	931,31	0,00	0
18/06/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	2 485,14	0,00	0

cc du Rhône aux Gorges de l'Ardèche - BUDGET SERVICE EAUX - CA - 2020

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
18/08/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	-2 982,17	0,00	0
19/06/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	78 740,43	0,00	0
19/06/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	5 053,76	0,00	0
19/06/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	6 160,00	0,00	0
19/06/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	23 980,00	0,00	0
23/06/2020	ST MONTAN / Quartier Baugalie - Extension de réseau (Lot. Ardèche Habitat)	41,82	0,00	0
25/06/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	3 414,15	0,00	0
26/06/2020	VIVIERS / Quartier Pramoulet Valfleury - Amélioration de la desserte en AEP	25 229,19	0,00	0
01/07/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	488,90	0,00	0
08/07/2020	ST MARCEL / Pièce du Soubeyran RD 201 Renouv réseau et branchmt	2 559,04	0,00	0
08/07/2020	ST MARCEL / Barry Est - Prunier - Renouv réseau AEP	1 496,07	0,00	0
09/07/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	89 032,86	0,00	0
09/07/2020	ST MARCEL / Le Fez - Réalisation d'une baïonnette	2 500,00	0,00	40
31/07/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	88 279,30	0,00	0
31/07/2020	ST MARCEL / Le Pradel - Renouv réseau AEP et branch.	29 349,90	0,00	0
31/07/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	6 034,00	0,00	0
31/07/2020	ST MARCEL / Grandouillet - Renouvellem Réseau	22 156,85	0,00	0
31/07/2020	ST MARCEL / Quartier St Jean - Renouvellem réseau AEP	19 307,25	0,00	0
03/08/2020	ILETTE - Travaux divers à réaliser sur conduites ve gérige	3 734,40	0,00	0
03/08/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	20 005,00	0,00	0
03/08/2020	BSA / Rue Neuve - Rue St Denis - Renouv. réseau AEP et branchements (2020-019)	2 534,65	0,00	0
06/08/2020	BIDON / Rue du Tango - Renouvellement d'une canalisation d'eau potable	9 290,00	0,00	40
25/08/2020	ST JUST / RD 86 - Remplacement et mise à la côte de bouches à clés	2 750,00	0,00	40
25/08/2020	BIDON / Quartier Beauregard et Entrée Village - Mise en place de 2 vannes (0398	815,24	0,00	40
26/08/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	1 550,29	0,00	0
26/08/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	4 985,00	0,00	0
26/08/2020	VIVIERS / Quartier Pramoulet Valfleury - Amélioration de la desserte en AEP	720,00	0,00	0
27/08/2020	VIVIERS / Quartier Pramoulet Valfleury - Amélioration de la desserte en AEP	1 400,00	0,00	0
27/08/2020	VIVIERS / Quartier Pramoulet Valfleury - Amélioration de la desserte en AEP	2 100,00	0,00	0
27/08/2020	ST MARTIN / Réservoir des Alliberts (trvx d'aménagement) / BC N°AEP-MOE-2018-03	-92,66	0,00	40
27/08/2020	ST MARTIN / Réservoir des Alliberts (trvx d'aménagement) / BC N°AEP-MOE-2018-03	555,97	0,00	40
27/08/2020	ST MARTIN / Réservoir des Alliberts (trvx d'aménagement) / BC N°AEP-MOE-2018-03	-30,75	0,00	40
27/08/2020	ST MARTIN / Réservoir des Alliberts (trvx d'aménagement) / BC N°AEP-MOE-2018-03	184,50	0,00	40
27/08/2020	ST MONTAN / Quartier Baugalie - Extension de réseau (Lot. Ardèche Habitat)	5 300,52	0,00	0
27/08/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	2 328,02	0,00	0
27/08/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	3 840,00	0,00	0
27/08/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	-640,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27/08/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	-386,00	0,00	0
28/08/2020	GRAS / Rimouren et Mas de Dumas - Maillage, renouv et renforc. du réseau AEP	720,00	0,00	40
28/08/2020	BSA / Entrée Est - Trvx Alimentation en Eau Potable (MOuvrage transférée)	2 570,17	0,00	40
02/09/2020	BSA / Rue de Toume - Renouv réseau AEP et branchements (2020-018) SIT N°1	2 079,93	0,00	0
08/09/2020	VIVIERS / Quartier Pramoulet Valléury - Amélioration de la desserte en AEP	424,62	0,00	0
08/09/2020	GRAS / Rimouren et Mas de Dumas - Maillage, renouv et renforc. du réseau AEP	763,99	0,00	40
11/09/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	27 880,92	0,00	0
11/09/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	20 948,13	0,00	0
11/09/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	9 244,00	0,00	0
26/09/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	16 000,00	0,00	0
28/09/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	11 240,37	0,00	0
28/09/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	33 837,38	0,00	0
28/09/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	78 676,25	0,00	0
29/09/2020	ST MARCEL / Le Pradel - Renouv réseau AEP et branch.	1 345,05	0,00	0
29/09/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	2 479,30	0,00	0
29/09/2020	ST MARCEL / Quartier St Jean - Renouvellement réseau AEP	1 052,40	0,00	0
29/09/2020	ST MARCEL / Granouillet - Renouvellement Réseau	979,57	0,00	0
01/10/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	69 889,09	0,00	0
01/10/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	10 000,00	0,00	0
02/10/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	153,90	0,00	0
23/10/2020	ST MONTAN / RD 86 -Trvx réseau AEP	8 068,25	0,00	40
27/10/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	675,00	0,00	0
27/10/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	1 858,02	0,00	0
06/11/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	17 398,92	0,00	0
06/11/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	7 211,00	0,00	0
06/11/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	14 000,00	0,00	0
09/11/2020	GRAS / Rimouren et Mas de Dumas - Maillage, renouv et renforc. du réseau AEP	20 865,78	0,00	40
09/11/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	20 000,00	0,00	0
09/11/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	43 912,77	0,00	0
12/11/2020	L'ILETTE / Travaux d'intégration de la ressource - LOT 1 Génie Civil (Versement	-18 132,91	0,00	0
16/11/2020	ST MARTIN / Le Plan - Améliorat* réseau - Mise en place place d'une purge autom	2 505,20	0,00	40
19/11/2020	BSA / Rue de Toume - Renouv réseau AEP et branchements (2020-018) SIT N°1	43 856,50	0,00	0
25/11/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	3 716,04	0,00	0
25/11/2020	BSA / Rue de Toume - Renouv réseau AEP et branchements (2020-018) SIT N°1	3 315,10	0,00	0
11/12/2020	BSA / Rue de Toume - Renouv réseau AEP et branchements (2020-018) SIT N°1	20 589,66	0,00	0
14/12/2020	ST MARCEL Réservoir St Joseph / Mise en sécurité Génie Civil	3 515,00	0,00	15
18/12/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	8 494,58	0,00	0

cc du Rhône aux Gorges de l'Ardèche - BUDGET SERVICE EAUX - CA - 2020

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
18/12/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	23 730,64	0,00	0
18/12/2020	ILETTE / Création d'une nouvelle ressource en eau potable (fin. amén. + bât + Fr	4 000,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
03/09/2020	BSA / Rétrocession Réseaux Lot. Les Terrasses du Leoul	37 800,00	0,00	40
03/09/2020	BSA / Rétrocession réseaux Lot. Les Coteaux de Sardagna	40 200,00	0,00	40
03/09/2020	ST JUST / Rétrocession de Réseaux Lot. Le Petit N	42 700,00	0,00	40
11/12/2020	ST MARCEL / Quartier les Terres du Fez - Rue du réservoir - Rétrocess* de réseau	22 000,00	0,00	40
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 675 859,61	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
28/08/2020	ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE DE MAITRISE OEUVRE TRAVAUX EXT ET RENOV. (Public	720,00	0	0,00	720,00	0,00	-720,00
TOTAL GENERAL		720,00					-720,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou afferme		0,00	0,00	0
Divers		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0 00
Recettes réelles d'exploitation	718 043 25
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0 00 %

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amortissements au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riels (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'échéance * (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	718 043,25
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV	
B1.5	IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaires	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				1 000 000,00	973 490,45	33 943,38
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				1 000 000,00	973 490,45	33 943,38
2020	FINANCEMENT L'ILETTE	AGENCE FRANCE LOCALE	25	T	1 000 000,00	973 490,45	33 943,38
TOTAL					1 000 000,00	973 490,45	33 943,38

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommées.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NDR : INTB6500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM.: Administratif.

- TECH.: Technique.
- URB.: Urbanisme (dont aménagement urbain).
- S.: Social.
- MS.: Médico-social.
- MT.: Médico-technique.
- SP.: Sportif.
- CULT.: Culturel.
- ANIM.: Animation.
- PM.: Police.
- OTR.: Missions non rattachées à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-1 : article 3, 2^e alinéa : recrutement exceptionnel d'activité
 - 3-1 : article 3, 2^e alinéa : recrutement exceptionnel d'activité
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
 - 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 36 (in loi n° 2012-347) : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 3-5 : article 36 (in loi n° 2012-347) : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 3-6 : article 36 (in loi n° 2012-347) : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché principal	A	1	12 000,00
Ingénieur	A	1	42 000,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	14 000,00
Technicien territorial	B	2	44 000,00
TOTAL GENERAL	A B	5	112 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2018 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	VEOLIA	VEOLIA		0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie inlâressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les règles dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES <i>(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</i>	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 249 673,62	694 214,84	0,00	694 214,84
RECETTES	1 249 673 62	1 239 365 07	0 00	1 239 365 07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 865 950,59	2 119 955,70	882 826,29	3 002 781,99
RECETTES	3 865 950 59	3 056 850 45	426 560 00	3 483 410 45

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 249 673,62	694 214,84	0,00	694 214,84
RECETTES	1 249 673 62	1 239 365 07	0 00	1 239 365 07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 865 950,59	2 119 955,70	882 826,29	3 002 781,99
RECETTES	3 865 950 59	3 056 850 45	426 560 00	3 483 410 45
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	5 115 624,21	2 814 170,54	882 826,29	3 696 996,83
TOTAL AGREGE DES RECETTES	5 115 624,21	4 296 215,52	426 560,00	4 722 775,52

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 28
 Nombre de suffrages exprimés : 32
VOTES :
 Pour : 32
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Le Président de séance,
 Jérôme LAURENT

Date de convocation : 15/04/2021

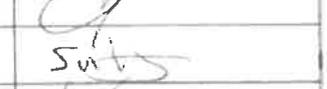
Présenté par (1) Le Présidente, Françoise GONNET TABARDEL,
 A Bourg-Saint-Andéol le 22/04/2021
 (1) Le Présidente, Françoise GONNET TABARDEL,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Bourg-Saint-Andéol, le 22/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRAGNA Patrick	
ARCHAMBAULT Daniel	
BEAU Jacky	
CASAMATTA Marie	
CHABANIS Alexandre	
CHAIX Marie-Pierre	
CHAZAUT Bernard	
COAT Jean-François	
CROIZIER Jean-Paul	
DELVAS Daniel	
DROUARD Michel	
DUMARCHE Brigitte	
FAVIER Christine	
GARCIA Patrick	
GONNET TABARDEL Françoise	
GUERIN Patrick	
GUIGUE-PUJUGUET Brigitte	
GUINAULT Thérèse	
LANDRAUD Maryline	
LAURENT Jérôme	
LAVIS Christian	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LEBRETON Frédéric	
MARCE Emllie	
MATHON Christophe	
MATTEI Marlina	
ORENES LERMA José	
PELOZUELO Christiane	
PRADIER LAGET Jérôme	
RIEU Roland	
RIFFARD VOILQUE Martine	
SALVI Corinne	
SAPHORES Pierre	
SAUJOT BEDIN Bénédictte	
TRIOMPHE Sylvain	
VALETTE Cathy	

26/04/2021

Certifié exécutoire par (1) Le Présidente, Françoise GONNET TABARDEL, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/04/2021, et de la publication le 26/04/2021
 A Bourg Saint Andéol, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

